LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans Echos de Saint-Maurice, 1952, tome 50, p. 61-68

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

Les « Echos » de janvier-février n'ayant pu insérer la présente rubrique, nul ne s'étonnera que nous devions reprendre notre chronique où nous l'avions laissée... Et c'est en décembre dernier! Aussi, certains faits que nous rapportons aujourd'hui paraissent appartenir à l'histoire ancienne ou, tout au moins, comporter un je ne sais quoi d'anachronique... Pourtant, le fil du temps ne s'interrompt jamais et lie les événements comme les anneaux d'une chaîne. Ainsi soumise à cette imprescriptible loi de la continuité, notre mémoire revient aux dernières semaines de l'an passé et, au gré des jours, retiendra quelques faits et gestes de la vie abbatiale.

ORDINATIONS AU SCOLASTICAT

D'entente avec le Révérendissime Evêque du diocèse actuellement souffrant, les RR. PP. Capucins ont invité Son Excellence Monseigneur Haller à conférer le sacrement de l'ordre à quelques-uns de leurs jeunes confrères. La cérémonie eut lieu en la chapelle du Scolasticat St-François à St-Maurice, en cet accueillant sanctuaire où, tant de fois au cours de leurs études gymnasiales, les nouveaux lévites avaient confié au Seigneur leur vocation religieuse et sacerdotale. Ce souvenir appelait chez Monseigneur une sorte de réciprocité, la joie toute spéciale d'imposer les mains à des Anciens du Collège... Cela se passait le 16 décembre, qui était le dimanche de « Gaudete », l'allégresse des cœurs n'ayant nulle peine à s'épanouir dans cette sereine et exquise ambiance où les disciples de l'Ange séraphique savent inclure le service de Dieu et leurs contacts humains...

L'ADIEU DU COLONEL-BRIGADIER

Le plaisir que nous éprouvâmes quand nous apprîmes que M. le colonel-brigadier Tardent était promu au rang de divisionnaire pouvait s'estomper à la perspective que nous reverrions plus rarement parmi nous cet officier si distingué, qui témoigna à notre Maison une amitié sincère et dévouée. Nul de nous n'oubliera quel accueil il réserva aux Chanoines de St-Maurice dans ses Forts de Dailly et de Savatan, quelle joie il avait à les mettre au courant des belles réalisations du génie militaire, pensant bien que la défense matérielle et spirituelle du pays forme un tout indivisible... Le lundi 17 décembre fut celui de ses adieux à la vieille Abbaye mauricienne. Accompagné de MM. les colonels Marcel Gross et François Meytain, il y fut reçu au repas conventuel. C'est

là que Monseigneur souligna l'excellence des bons rapports qui s'entretenaient entre le haut commandement de la Brigade X et notre Communauté. Notre Supérieur fit ressortir notamment combien M. le colonel-brigadier Tardent était aimé de ses troupes et combien de regrets suscite ce départ. S'il y a toujours quelque tristesse à voir s'en aller une personne qu'on aime, on peut trouver aujourd'hui une cause de joie à la pensée que notre armée continuera à bénéficier des services d'un tel officier. A ces paroles de notre vénéré Supérieur, M. Tardent voulut répondre par un mot du cœur. Contrastant avec celles qu'il adressera tout à l'heure à nos élèves, et qui avaient l'accent résolu du chef, ses paroles furent dites sur le ton d'un ami qui doit partir et qui ne peut vaincre son émotion... Le nouveau divisionnaire assure notre Maison de sa sympathie et d'une amitié qui se poursuivra à l'avenir, tant l'ont édifiée solidement les contacts qu'il eut avec nous et qu'il trouva toujours empreints de simplicité, de tolérance et de largeur d'idées. Pour terminer, M. Tardent associa à son merci celui de M. le colonel Matile qu'une indisposition empêchait d'être présent à ces agapes d'adieu.

VISITES POUR L'AN NEUF

Comme d'habitude, le début d'une nouvelle année fut l'occasion de multiples échanges de vœux, de visites traditionnelles. Tour à tour vinrent offrir leurs souhaits pour 1952 les Autorités du district et de la ville, le 1er janvier, nos confrères de l'extérieur et le clergé voisin, le deuxième jour de l'an nouveau et, quelques jours plus tard, rendant la visite qu'au nom de Mgr Haller, empêché par une méchante grippe, lui avait faite M. le Révérendissime Prieur, le Conseil d'Etat valaisan dont on apprécie, plus qu'on ne saurait l'exprimer, les brèves heures qu'il passe au milieu de nous et où peuvent se renouveler des liens d'amitié et, dévoués à l'œuvre commune de l'instruction publique, d'utile collaboration...

BIENFAISANTE FIDELITE

Le « Nouvelliste » a relevé il y a quelque temps que notre Rd. Frère Luc Puippe avait célébré dans l'intimité de sa communauté abbatiale ses soixante-dix ans d'âge et, à la fois, ses trente-cinq ans d'activité comme sacristain de la chapelle du Sex et comme directeur-fondateur de la Bibliothèque populaire de la ville.

Cette multiple activité, nourrie d'ailleurs aux sources les plus pures de l'apostolat chrétien, n'a pas laissé de produire des fruits de salut pour les âmes qui en ont été l'objet. Que de peines notre brave Frère s'est données pour que le sanctuaire de Notre-Dame du Sex soit le plus accueillant possible, que les pèlerins y accourent toujours plus nombreux et reçoivent là-haut l'impression d'un lieu sympathique en

sa décoration florale, en sa propreté parfaite, en sa piété recueillie! Que d'heures aussi passées au milieu de ses livres, que de rudes combats pour répandre la bonne presse et substituer des lectures saines et bienfaisantes à tant de publications banales ou mauvaises qui circulent si aisément parmi notre peuple!

A notre tour, nous félicitons Frère Luc à l'occasion de ce double anniversaire et nous joignons nos vœux et nos prières à ceux qui lui furent adressés de toutes parts.

ART ET LITURGIE

Pour la première fois à Noël dernier, la cathédrale des évêques de Bethléem s'ornait d'une crèche. Si notre attente fut longue, tant nous souhaitions depuis longtemps contempler dans notre église ce que partout ailleurs on offre à la piété des fidèles et qui leur rappelle avec une irrésistible douceur tout ce qu'il y a de tendresse dans le mystère du



Dieu fait homme, nous fûmes abondamment récompensés par la qualité artistique de cette nouvelle crèche. De simples statues coloriées pourtant, mais dont aucune ne ressortit à des formes toutes faites d'avance, à des formules enlisées dans la plus vile banalité... Vivants en leur regard ou en leur attitude expressifs, ces divers personnages formaient un ensemble gracieux et d'autant plus éloquent qu'on avait su lui donner un contexte assez sobre et qui ne retînt pas à soi seul l'attention des esprits...

Enfin, et c'est en évoquant de belles choses que nous terminons cette chronique abbatiale, on a inauguré en ce second dimanche de Carême un ornement violet, don des membres de la famille Allimann, d'Undervelier (J. B.), en souvenir de la Première Messe de leur fils et frère, M. le Chanoine Amédée, l'actuel vicaire de Vollèges. Cet ornement, tout de brocart brodé, comprend une chasuble gothique, quatre dalmatiques, deux chapes et un antependium. Destinés entre autres aux cérémonies pontificales, ces vêtements liturgiques offrent la particularité de leur coupe antique, les dalmatiques et tuniques, sortes de chasubles pliées, ne tombant qu'à mi-corps sur leur face antérieure.

M. le Prieur, qui avait délicatement invité M. le chanoine Allimann à inaugurer ce somptueux mémorial de son sacerdoce à la grand-messe de ce jour, voulut bien, à la table conventuelle, exprimer à la famille donatrice la très vive reconnaissance de la Communauté. Ce disant, il rappela non sans une pointe de nostalgie que notre Maison avait vendu autrefois à la sacristie de Porrentruy un magnifique ornement blanc, de la même venue que celui que l'on emploie ici à Pâques ou à la Fête-Dieu... La joie d'aujourd'hui — ô singulière réversibilité des routes providentielles! — ne nous fut possible que grâce à une générosité venue du Jura... Que Dieu s'entend parfois à nous ménager des compensations inattendues!

NOS ANCIENS

SOUS LA COUPOLE

Les Chambres fédérales réunies en novembre dernier en Assemblée fédérale ont procédé aux élections constitutionnelles. A cette occasion, elles ont réélu au Conseil fédéral M. Joseph Escher, lui renouvelant son mandat à la quasi unanimité des suffrages exprimés. Nous nous sommes vivement réjouis de cette marque de confiance accordée à ce haut magistrat, de cette large approbation donnée à une activité qui ne s'exerçait que depuis un an, mais dont le bienfait n'a pas échappé à l'observation de nos députés fédéraux. Nous félicitons respectueusement M. le Conseiller fédéral Escher du précieux encouragement qu'il a reçu et nous l'assurons pour notre modeste part de notre sincère admiration et, afin que Dieu lui soit trésorier de santé et de vaillance au sein de si lourdes responsabilités, de nos fidèles prières.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

DIOCESE DE BALE

S. Exc. Mgr François de Streng, Evêque de Bâle et Lugano, a nommé doyen de la Vallée, en remplacement de M. le chanoine **Alphonse Gueniat**, démissionnaire, M. l'abbé **Joseph Fleury**, curé de Delémont.

M. le chanoine Gueniat dirigeait le décanat depuis vingtcinq ans, y multipliant les preuves de sa délicatesse et de son zèle. Quant à M. l'abbé Fleury, il gouverne sa paroisse de Delémont depuis dix années avec, selon le mot du « Pays », une extraordinaire fécondité pastorale.

A l'occasion de ce renouvellement des charges, l'un et l'autre ont été l'objet des attentions les plus ferventes, aussi bien de la part des Autorités ecclésiastiques que de la part de leurs confrères et des fidèles. A notre tour, nous leur offrons nos hommages respectueux et notre souvenir.

DIOCESE DE SION

S. Exc. Mgr Victor Bieler, Evêque de Sion, a désigné : curé de Chamoson, M. l'abbé **Joseph Gauye**, jusqu'ici curé de Vernamiège ;

curé de Bex, M. l'abbé Lucius Rouiller, qui dirigeait la paroisse de Massongex ;

curé de Massongex, M. l'abbé Gabriel Donnet, qui, depuis de nombreuses années, occupait le rectorat de Morgins.

Nous souhaitons à ces nouveaux chefs de paroisse une féconde activité et d'abondantes moissons spirituelles auprès des fidèles que leur évêque vient de leur confier.

HIERARCHIE MILITAIRE

Lors des récentes promotions militaires, tant fédérales que cantonales, nous avons aperçu quelques noms d'Anciens de St-Maurice que nous avons eu plaisir à relever. Ce sont :

au grade de colonel : M. René Cappi, de Sion ;

au grade de major : M. Wolfgang Lorétan, de Loèche, et M. Jean-Charles Schmidt, de Lausanne ;

au grade de capitaine : M. Maurice Décoppet, d'Yverdon ; au grade de premier-lieutenant : M. Jean-Pierre Maggi, de Morges ; M. André Schmidt, de Lausanne ; M. Jean Zufferey, de Sierre, et M. Robert Zurbriggen, de Saas-Fée.

Nos bien vives félicitations!

Nous avons l'impression que cette liste est fort incomplète, faute d'une information plus vaste et plus personnelle... Aussi prions-nous, une fois de plus, ceux qui auraient été oubliés, de bien vouloir nous excuser et, afin que nous puissions combler les lacunes qui se sont glissées dans nos articulets, de nous faire connaître la promotion dont ils ont été l'objet et qu'il plairait à leurs anciens maîtres et camarades d'apprendre par l'intermédiaire de « leur » revue...

ORDINATION SACERDOTALE

M. l'abbé **Julius Huber**, de Buchs, a été ordonné prêtre à Coire le 22 décembre dernier et a célébré sa Première Messe en sa paroisse d'origine, le jour de la St-Etienne. La joie du nouveau prêtre, à laquelle nous nous unissons bien confraternellement, a dû être d'autant plus vive qu'un lourd accroc de santé avait imposé au jeune théologien de longs séjours à Leysin. M. Huber, pendant son traitement médical au Sanatorium universitaire, fut un parfait apôtre, et son dévouement religieux s'inspirait d'une vocation que la souffrance ne laissait pas d'affermir...

DISTINCTION

Depuis quelques mois déjà, M. Michel Sarrasin, de Lausanne, fait partie de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO. Cette nomination, venue du Département politique, honore notre Ancien et, tout à la fois, le Président des Universitaires lausannois. Nous l'en complimentons très chaudement.

DANS LE BARREAU

L'Etat du Valais a conféré à M. André Valentini, de Conthey, le diplôme d'avocat, et à MM. Roland Bonvin, de Sion, et Simon Maye, de St-Pierre-de-Clages, celui de notaire, ces jeunes juristes ayant réussi leur examen professionnel devant la Commission cantonale de droit.

Nos vives félicitations!

DESTINEES ACADEMIQUES...

La section des Etudiants suisses de Lausanne, « Lémania », nous a aimablement informé du renouvellement de son comité. Nous y rencontrons deux noms d'Anciens : MM. Jacques Schupp, d'Echallens, président, et M. Roger Lovey, de Fully, secrétaire.

Nos compliments!

Les journaux de Lausanne ont relaté, il y a quelque temps, quel avait été le beau succès de la soirée des Lémaniens. A Beau-Rivage Palace où elle s'est déroulée, les étudiants ont offert à leurs hôtes une sorte de prologue littéraire et musical dont on s'est plu à vanter la qualité artistique. Sortant résolument de l'actualité au sens où l'entendent les revues, des plumes habiles lui substituèrent une sorte de satire des mœurs contemporaines à travers le visage des péchés capitaux. Si M. Jean Vogt, de Riddes, a mis son savoureux esprit et sa délicate finesse à la partie rédactionnelle surtout, M. Fernand Kenel, de Lausanne, y alla de quelques jolis airs, tandis que M. Gustave Guhl, de Montreux, s'est montré un fort habile musicien au piano d'accompagnement...

A Fribourg, « Sarinia » se doit aussi de donner à sa grande soirée annuelle une tenue des plus distinguées et prouver à ses amis qu'elle sait porter mieux que quiconque le flambeau de l'art et de la beauté. A son dernier programme, elle n'avait pas hésité à inscrire « Monsieur de Pourceaugnac », pour quoi elle avait d'ailleurs trouvé en M. le chanoine Pittet, recteur, et MM. Dutoit et Dousse, professeurs, des metteurs en scène de premier ordre. Ce Molière, si savamment et si délicatement mis en place, accompagné de la musique de Lulli, suscita d'unanimes applaudissements. Parmi les acteurs, nous ne fûmes pas surpris d'avoir ren-contré trois noms d'Anciens, MM. Oscar Gauye, d'Euseigne, Marc Perruchoud, de Chalais, et Jean-Marie Cottier, du Châ-telard, dont on a admiré le jeu sobrement expressif : ce qui nous a invinciblement reporté aux années déjà lointaines où, dans notre propre classe, ils avaient tant de plaisir à décla-mer des poèmes de Henri de Régnier... Nous sommes heureux que cette ferveur d'alors n'ait point connu de léthargie dans le contexte parfois si accablant des préoccupations plus im-médiates et qu'elle nous ait valu, ce jour, un Oronte impec-cable, M. Gauye ayant « le physique de l'emploi, avec son masque grave et bienveillant, à quoi s'ajoutaient pour don-ner l'impression du fini parfait, le maintien noble, la voix grave, le geste lent, un brin calculé... », un Eraste, M. Perruchoud, « au timbre et au cœur chauds, et qui joua avec une aisance consommée », un apothicaire des plus originaux dont le récit suggéra à la voix de M. Jean-Marie Cottier de s'infléchir en de savoureuses mélopées...

Bravo à tous ces jeunes Anciens de mettre au service de leurs sociétés académiques leurs magnifiques talents et d'imposer à leurs divertissements le règne du goût le plus exquis!

MARIAGES ET FIANÇAILLES

Le 22 décembre, M. Georges Bavarel, de Vernayaz, a épousé Mademoiselle Sarah Chassot, de Lausanne.

Le 2 janvier, M. Michel Gaillard, de Sion, a épousé Mademoiselle Berdie van der Broeck, de Venlo (Pays-Bas).

Le 23 janvier, M. **Othmar Schmidt**, de Lausanne, a épousé Mademoiselle Laura Bottini, à Sant'Agata di Cannobio (Lac Majeur).

Le 26 janvier, M. **Georges Haering**, de Lausanne, a épousé, à Bombay, Mademoiselle Alice Baumann.

Le même jour, en l'église du Sacré-Cœur d'Ouchy, M. Antoine Poncet, de Lausanne, a épousé Mademoiselle Florence Cuendet, d'Yverdon.

Le 16 février, M. Maurice Nantermod, de Troistorrents, a épousé, en la chapelle des Reliques de la basilique abbatiale de St-Maurice, Mademoiselle Renée Mariaux, de Monthey.

Le 26 février, M. **Henri-Treytorrens de Loys**, de Lausanne, a épousé Mademoiselle Joséphine Cotton, de Chicago.

Dans le courant du même mois, M. André Métrailler, de Châteauneuf/Sion, a épousé Mademoiselle Suzanne Jordan, de Martigny-Bourg.

Le 15 mars, M. André Pot, de Monthey, a épousé Mademoiselle Josy Gollut, de Massongex.

Le 29 mars, M. **Charles-Edouard Hausammann,** de Bex, épousera, en l'église Saint-Victor à Ollon, Mademoiselle Madeleine Delarze, de Vers-Chiez sur Ollon.

Le ler janvier dernier, M. **Jean-Philippe Rossel,** de Bex, s'est fiancé avec Mademoiselle Jacqueline Rossel, de Neuchâtel.

Veuille Dieu donner à ces nouveaux ou futurs conjoints des grâces de choix, santé, bonheur, réussite de leurs affaires, et, surtout, qu'il affermisse à mesure du temps qui passe leurs liens d'amour élevés aujourd'hui à la noblesse d'un sacrement !

EXAMENS

UNIVERSITE DE BERNE

Final de médecine : M. Erwin Willa, de Brigue.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Lors d'un récent concours, la Faculté des lettres a attribué un prix de langue italienne à M. **Michel Veuthey**, de Vernayaz. Cette récompense lui fut décernée par M. Junod, recteur de l'Université, au cours d'une cérémonie officielle.

POLYTECHNICUM DE ZURICH

Final d'ingénieur civil : M. Henri Lecomte, de Morat.

FACULTE DE COMMERCE DE ST-GALL

M. Max Boemle, de Frauenfeld, a obtenu brillamment le diplôme de professeur de sciences commerciales.

ARTS ET METIERS

Dans le palmarès des examens de fin d'apprentissage, figurent plusieurs anciens élèves de St-Maurice. Ce sont : MM. Alfred Bérod, de Collombey ; Armand Michaud, de Massongex ; Marco Rudaz, de Chalais ; Fernand Vadi, de Sion, et Paul Vairoli, de Martigny-Bourg, comme employés de commerce ; M. Guy Berrut, de Troistorrents, comme menuisier ; M. Bernard Pignat, de St-Maurice, comme mécanicien, et M. Camille Pitteloud, de Vex, comme boulanger.

A tous, nos amicales félicitations!